

PROGRAMME DE FORMATION

La transmission du patrimoine pour cause décès

Anticipez la succession ! Nous vous apportons un éclaircissement sur les procédures juridiques d'un tel évènement. Que devons-nous faire juridiquement, patrimoniallement et fiscalement ? Nous allons tenter de répondre à vos questions.

Date:	PAS DATE
Durée:	1 jour
Type / Prix:	750 €
Objectifs:	• Apprécier l'importance de ce droit dans le rapport client / conseiller. • Maîtriser le raisonnement du droit de la famille. • Comprendre les grandes lignes des règles qui régissent les successions pour les appliquer dans l'activité de tous les jours.
Format:	Présentiel / Distanciel
Moyen pédagogique:	Classe virtuelle, Exposé et Cas pratique
Public visé:	• CGPI • Experts-comptables • Banquiers conseillers privés • Assureurs • Notaires • Avocats

Programme:

Les successions

- La dévolution légale (En l'absence / présence d'un conjoint)

Les dispositions de dernières volontés

- Donation Entre Epoux
- Testaments

Règlement d'une succession

- Réunion Fictive
- Calcul de la (des) part réservataire et de la quotité disponible
- Rapport des Libéralités
- Imputation des libéralités
- Actions en Réduction + RAAR

Fiscalité des donations

- Spécificités de certains actifs
- Exonération partielle ou totale de certains actifs
- Spécificité de certains héritiers
- Exemple général

Cas particulier des familles recomposées

- Les Conséquences Sociales
- La Protection des Enfants
- Les solutions Annexes

Moyen d'évaluation:

Quiz de validation des compétences acquises

Accessibilité aux personnes en situation d'handicap

Toutes nos formations sont adaptables aux personnes porteuses d'un handicap

